

Octobre 2022

## ALLOCATION SUR LES DÉTERMINANTS COLLECTIFS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE 2018-2023

### FAITS SAILLANTS 2018-2022 ET MODALITÉS LOCALES POUR L'ANNÉE 2022-2023 CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE, RLS DE CHAMPLAIN

Dans les premières années de l'allocation, le CISSS de la Montérégie-Centre, RLS de Champlain, a soutenu le projet collectif l'Autre épicerie. Lors de la rencontre du 28 septembre 2022, le comité de coordination de l'Autre épicerie a pris la décision de mettre fin au projet étant donné que les conditions gagnantes pour assurer sa viabilité n'étaient pas au rendez-vous. Dans ce contexte, le CISSS Montérégie-Centre, RLS de Champlain procède à un appel d'intentions de projets.

Ce document, complémentaire au Cadre de référence régional Allocation sur les déterminants collectifs de la sécurité alimentaire présente les modalités du CISSS de la Montérégie-Centre, RLS de Champlain pour l'an 5 (allocation 2022-2023).

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Cadre-de-reference-Securite-alimentaire.pdf>

### MODALITÉS DE L'ALLOCATION 2022-2023

L'objectif de l'appel d'intentions est d'effectuer une première sélection de projets. Les porteurs d'intentions de projets sélectionnés seront ensuite accompagnés vers le dépôt d'une demande de financement plus complète.

### INTENTIONS DE PROJET 2022-2023

- Un appel de dépôt d'intentions de projets est lancé.  
Les intentions de projet sont de très courts formulaires à compléter permettant aux porteurs d'intentions de présenter leur idée sommairement. Les informations à compléter à cette étape de présélection sont minimales.
- Les porteurs d'intentions de projets admissibles et disponibles à la date retenue seront invités à venir rencontrer le comité de sélection (20 minutes, en virtuel), rencontre qui permettra des échanges pour clarifier certains points.
- La deuxième étape du processus de sélection consiste à rédiger une demande de financement complète et déposer cette demande à la DSPu. Pour ce faire, les porteurs

d'intentions bénéficieront d'un accompagnement par l'équipe d'organisateurs.trices communautaires local. Les formulaires de présentation de projets seront transmis à la DSPu pour validation de la conformité administrative et confirmation de l'octroi du financement aux porteurs de projets.

## COMITÉ DE SÉLECTION ET D'ANALYSE DES INTENTIONS DE PROJETS

Le mandat du comité est de faire l'analyse des intentions de projets déposées en fonction des critères du cadre de référence régional. Suite à cette analyse, les membres conviennent des intentions de projets retenus ou non retenus, de la répartition de l'allocation et émettent des recommandations en fonction de leurs expertises respectives.

Le comité de sélection et d'analyse sera composé du CISSS de la Montérégie-Centre, de la Direction santé publique de la Montérégie et de partenaires ayant un rôle de soutien dans l'écosystème de soutien aux projets en alimentation et à la lutte à la pauvreté.

## ÉCHÉANCIERS

<b>5 octobre 2022</b>	Lancement de l'appel d'intentions de projet Les porteurs d'intentions doivent prendre connaissance du Cadre de référence : <a href="http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Cadre-de-referance-Securite-alimentaire.pdf">http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/Cadre-de-referance-Securite-alimentaire.pdf</a>
<b>20 octobre 2022 15 h 30 à 16 h 15</b>	Rencontre d'information Participer à la réunion Zoom <a href="https://santemonteregie.zoom.us/j/69704354400?pwd=eTBwVjBaUmJXV2RMWXRLOxMelhSUT09">https://santemonteregie.zoom.us/j/69704354400?pwd=eTBwVjBaUmJXV2RMWXRLOxMelhSUT09</a>
<b>Date limite : 28 octobre 2022</b>	Dépôt des intentions de projet <a href="https://questionnaire.simplesondage.com/f/s.aspx?s=4a036e38-3343-4122-8104-bce967432fd9">https://questionnaire.simplesondage.com/f/s.aspx?s=4a036e38-3343-4122-8104-bce967432fd9</a>
<b>31 octobre au 4 novembre 2022</b>	Analyse des intentions de projet par le comité de sélection et d'analyse Rencontre des porteurs d'intentions disponibles (20 minutes). Date à confirmer.
<b>7 au 11 novembre 2022</b>	Communication sur les intentions de projet retenues
<b>11 au 30 novembre 2022</b>	Rédaction du formulaire de présentation de projet complet Accompagnement local pour la rédaction, clarification du projet
<b>Date limite : 30 novembre 16 h</b>	Dépôt courriel : <a href="mailto:alloc.dsp.ciSSSmc16@ssss.gouv.qc.ca">alloc.dsp.ciSSSmc16@ssss.gouv.qc.ca</a>
<b>Décembre 2022</b>	Analyse, rétroaction de la DSPu aux porteurs de projet 22 décembre, date limite de confirmation du financement
<b>1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	Début des projets

<b>31 mars 2024</b>	Fin des projets
---------------------	-----------------

### **SOMMES DISPONIBLES**

Le seuil minimal de financement est de **25 000 \$** pour le soutien à des projets en cours (nouvelle phase, nouveau volet, consolidation) et de **50 000 \$** pour la mise en place de nouveaux projets.

Une enveloppe **d'environ 300 000 \$** pourrait être disponible pour les projets portant sur les déterminants collectifs de la sécurité alimentaire pour l'année 2022-2023. La répartition de l'enveloppe tiendra compte de l'ensemble des projets déposés et retenus pour l'année 2022-2023. Il s'agit de la dernière année du financement PAGIEPS 2018-2023.

### **ACCOMPAGNEMENT**

Tout partenaire qui souhaite obtenir de l'information concernant l'appel d'intentions de projet est invité à contacter l'organisatrice communautaire responsable de l'accompagnement du projet : [nadinegenevieve.desjardins.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nadinegenevieve.desjardins.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca)

Pour les questions administratives : [alloc.dsp.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:alloc.dsp.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca)